

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

VILLINGEN



C.C.P. : Paris 4841-48

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

Directeur :
G. PIFFAULT

Numéro 1 - Juillet 1945

Secrétaires : J. DEBROIS
H. FISSON

Ce que notre Journal sera

Si vous voulez nous aider à en faire le reflet de votre état d'esprit, de vos préoccupations, de vos aspirations, écrivez-nous pour nous faire connaître votre point de vue. Nous désirons que notre journal soit également le vôtre. Il faut, pour cela, qu'au milieu de votre vie journalière vous retrouviez cet esprit d'équipe, cet esprit prisonnier qui, pendant nos années de barbelés, nous permit de conserver un moral élevé en attendant la délivrance.

Nous avons gardé cette formule avec le groupe des rapatriés; maintenant que vous êtes rentrés en grand nombre, formons la belle équipe que nous étions jadis et, tous ensemble, faisons revivre le magnifique état d'esprit qui nous animait là-bas.

La cotisation est fixée à 100 francs minimum par an, notre journal sera servi gratuitement à tous les membres de l'Amicale.

Nous avons besoin d'un nombre important d'adhésions. Aidez-nous en répondant à notre appel, il ne tient qu'à vous que nous continuions à paraître.

Sourire quand même...

par G. PIFFAULT.

Vous vous souvenez encore d'un des premiers numéros du « Captif », où l'un de nos camarades avait campé un prisonnier, boulet aux pieds, mains aux poches, sourire aux lèvres, avec cette fière devise : « Sourire quand même ».

Ce précepte fut celui de beaucoup d'entre nous et nous permit, dans les jours sombres de la captivité, d'encasser bien des choses avec le « sourire quand même ».

Maintenant que presque tous nos camarades sont rentrés et que les premiers contacts avec la réalité n'ont pas été ceux qu'ils étaient en droit d'attendre après cinq ans d'absence, que les heurts avec la vie se manifestent quotidiennement, faisons comme là-bas; serrons-nous les coudes et continuons à « sourire quand même ».

Tous unis, groupés derrière

notre Amicale, nos camarades prisonniers des autres stalags et oflags unis dans leurs Amicales, la grande masse des « gefangs », représentée par notre Union Nationale des Amicales de Camps, devra rester solidaire, pour imposer les justes revendications qui nous sont dues.

Pour arriver à ce but, qui est la réintégration dans la vie, après cinq ans d'exil, de tous les prisonniers qui, à la suite d'événements douloureux, de bombardements, etc., n'ont pu encore repartir dans la marche en avant, à tous les anciens du VB, j'adresse l'appel le plus large, le plus vibrant, le plus direct, et leur demande de venir grossir nos rangs.

Pas d'hésitations ni de craintes, venez, nous vous attendons et, ensemble, quand tout ira bien, nous aurons le « sourire quand même ».

Rétrospectives...

par l'Abbé MULLER.

Mars 1945... A Villingen, on entend gronder le canon quelque part vers l'ouest... Chaque jour, des kommandos du stalag V C arrivent au camp, venant de la vallée du Rhin de plus en plus soumise aux tirs d'artillerie et aux bombardements aériens. Le « baraken lager » est surpeuplé; le ravitaillement est difficile; les alertes aériennes se multiplient. Villingen commence effectivement à payer son tribut à la guerre : les trains sont mitraillés, la gare est détruite, quelques bombes sont même tombées en ville.

Aux premiers jours d'avril, quelques rares initiés sont au courant du retour de notre camarade Mariani, évadé quelques mois plus tôt du kommando des Corses. Parachuté par le service compétent de la 1^{re} Armée française, il revient parmi nous pour préparer l'arrivée de nos libérateurs.

Une liaison camp-ville s'établit... La « Résistance » s'organise : en ville avec Mariani, au camp avec l'aspirant Larroze. Grâce à un poste clandestin, nous connaissons sans retard et suivons fiévreusement sur la carte la progression des troupes qui approchent de nous. Comme on dit en langage militaire, il n'y a plus qu'à attendre l'heure « H » du jour « J ».

Pour ma part, j'ai l'intuition, dès ce moment, que l'heure de la décision est proche. Le dimanche 15 avril, lors de ma dernière visite dominicale aux prisonniers, je laisse nettement entendre que ma mission est terminée et que le dimanche suivant sera vraisemblablement chanté le « Te Deum » de la libération.

De fait, le « front » approche de Villingen : Freudstadt, Lahr, Rottweil. On hésite à croire, tant l'avance se précipite. Il faut cependant bien se rendre à l'évidence : le poste radio de la baraque III confirme ces nouvelles; d'autre part, les troupes allemandes cantonnées en ville évacuent à rythme accéléré, enfin la « Kommandatur », colonel Gall en tête, quitte la Richtofenkaserh avec armes et surtout bagages, car elle emporte avec elle tous les dossiers et toutes les archives qu'elle n'a pu ou voulu détruire.

C'est alors que pour nous une question grave se pose : le stalag demeurera-t-il sur place ou sera-t-il évacué? La majorité des Français s'opposant à cette dernière éventualité, notre homme de con-

fiance, Franz, après maints palabres, obtient enfin l'assurance du colonel allemand commandant le stalag qu'il nous sera donné satisfaction. Seuls, dans la mesure du possible, car tout le monde se rend compte maintenant que le temps presse, les prisonniers des autres nationalités seront évacués en direction de l'est, en commençant par les Russes.

Et ainsi, dans une atmosphère rendue de plus en plus fiévreuse par la multiplicité des alertes, le va-et-vient inaccoutumé du camp et la panique des sentinelles qui sont encore parmi nous, les heures passent, lourdes d'attente, d'incertitude et de danger inavoué...

18 avril, 12 h. 30 : La sirène hurle, peut-être déjà pour la dixième fois de la matinée... Une alerte comme les autres... Des bombardiers qui passent au-dessus du camp... Un sifflement aigu... Un fracas de tonnerre... De la fumée, des éclats, des éclats, quelques secondes de suffocation... C'est fini... Un des bâtiments de l'usine Sabaradio, qui se trouve à moins de cent mètres du camp, n'est plus qu'un monceau de ruines. Bombardement « sans bavures » tout à l'honneur de nos aviateurs — car ce sont des Français — qui ont, malgré l'altitude, su atteindre pleinement et exactement leur objectif sans que le camp, qu'ils ont nettement pris soin d'éviter, ait eu à subir des dégâts. Coup de grâce porté au moral de nos gardiens qui sont alors, ou résignés à tout, ou fous de rage comme le fameux sous-officier Dietz qui commande le camp des Russes et qui, sous la menace de son revolver, prétend nous faire rentrer dans nos baraquements plutôt que de nous laisser « rincer l'œil » devant les décombres de Saba.

D'ailleurs, comme il fallait s'y attendre, peu à peu tous les « durs » se ramollissent et disparaissent discrètement de la circulation : Winzrieth, Reichenberger, Frolich, Dietz... Même le capitaine Gotz s'apprête, à regret, à partir, puisque son remplacement est déjà prévu : c'est le sonderführer Schindler qui, assisté de quelques plantons et grâce à une garde « sacrifiée » à cet effet, assurera la police et la discipline du camp avec mission de nous passer « en bonne et due forme » en consignation aux autorités françaises lorsqu'elles atteindront Villingen.

(A suivre.)

Le Secrétariat de Camp vous communique

Ce furent pour nous de belles journées que celles de fin avril et des premiers jours de mai, où chaque jour, au Centre d'accueil d'Orsay, nous serions des mains amies.

Aujourd'hui la majeure partie d'entre vous est de retour. C'est une grande joie pour nous de vous adresser nos souhaits de bienvenue.

Il y a cependant une ombre à notre joie et notre pensée va à ceux qui reposent là-bas en terre étrangère et que nous ne verrons plus.

Aujourd'hui l'Amicale des Anciens du Stalag V B se manifeste à vous. Nous connaissons les désillusions qui suivent la grande joie du retour.

Aussi est-il utile, dans ces circonstances, de faire appel à l'esprit de camp. Cet admirable esprit qui, là-bas, dans la misère morale et physique, nous unissait tous et nous permettait de tenir. Il faut qu'il survive cet esprit, malgré tous les soucis et préoccupations qui vont vous assaillir, nous voulons retrouver au cours de nos réunions cette communauté particulière aux prisonniers que plusieurs années de vie en commun a fait naître. Les liens qui nous unissaient derrière les barbelés ne doivent pas être rompus par l'égoïsme et l'individualisme, que vous rencontrerez souvent.

Fin 1942 naissait le Secrétariat du stalag V B, il donnait la possibilité aux camarades rapatriés de se réunir afin de servir de trait-d'union entre les captifs et leurs familles et au fur et à mesure des retours d'aider et conseiller nos camarades rapatriés. Elle permettait d'entrer en relation avec vos familles pour les aider le cas échéant et essayer de maintenir dans la mesure du possible un excellent moral.

Pendant plus de deux ans des camarades, bénévolement, se sont dévoués à ces tâches, pas assez nombreuses malheureusement. Grâce à votre générosité, nous avons pu distribuer aux familles nécessiteuses près de 2.000.000 de francs de secours.

Chaque fin d'année, nous organisons pour les enfants de nos camarades parisiens un arbre de Noël accompagné de quelques distractions et d'un goûter.

Il nous a fallu résister aussi aux pressions et manœuvres d'un certain commissaire général. Les camarades groupés dans les secrétariats des camps ne furent pas étrangers à l'échec du mouvement, et ceci tout à l'honneur de la majorité des rapatriés.

L'Amicale du Stalag V B, « Les Captifs de la Forêt Noire », continue l'œuvre de votre Secrétariat de Camp, mais dotée d'une personnalité civile elle va pouvoir le faire au grand jour et permettre de nous grouper officiellement. Nous vous attendons tous, il y a du travail pour tous et plus que jamais notre union est nécessaire.

J. LANGEVIN.

P.S. — Vous trouverez à la deuxième page un extrait des statuts de l'Amicale et un bulletin d'adhésion.

Mesures prises en faveur des Prisonniers Rapatriés

1^o Prime d'accueil..... 1.000 frs
Remboursement de 100 RM., soit..... 2.000 »

2^o Congé de Libération.

Un mois pour les prisonniers.
L'indemnité correspondant à la durée ci-dessus est calculée sur la base du salaire moyen départemental en vigueur dans la localité où se retire le rapatrié. Elle est à la charge de l'Etat. Elle peut être renouvelée une fois lorsque l'état de santé du rapatrié, constaté par les commissions médicales, s'oppose à la reprise du travail. Les officiers et sous-officiers à solde mensuelle perçoivent une somme égale à un mois de solde et n'ont pas droit à cette indemnité.

3^o Conjoint du rapatrié.
Durée du congé : 4 semaines à la charge de l'employeur, mais ne se cumule pas avec les congés payés. Le bénéficiaire recevra par jour ouvrable une indemnité égale à celle qu'il aurait reçue par application de la législation sur les congés payés.

(Voir suite page 2, col. 1.)

Législation des Pensions

par le Docteur PAYRAU.

1^o Blessures survenues pendant la guerre ou pendant la captivité :
Faire constater ces blessures avant le quinzième jour qui suit le rapatriement.

2^o Maladies contractées pendant la guerre ou pendant la captivité :
La constatation doit être faite avant le 90^e jour qui suit le rapatriement.

3^o La constatation est faite en principe au centre de libération au cours de la visite médicale où le rapatrié doit signaler les blessures et maladies qui le concernent.

4^o Si le rapatrié n'est pas passé par un centre de libération :

Il doit adresser dans les délais prescrits (15 jours pour les blessures, 90 jours pour les maladies) une lettre au médecin-chef du Centre de réforme de son département dans laquelle il déclare vouloir faire constater telle affection ou telle infirmité survenue dans telles circonstances.

5^o Pour faire valoir ses droits à pension :

Le rapatrié doit ensuite adresser une demande sur papier libre au médecin-chef du Centre de réforme de son département pour être présenté devant une commission de réforme en vue d'obtenir une pension d'invalidité. Dans cette de-

mande, il précise son état-civil, son adresse, son corps d'origine, le lieu et la date de constatation de sa maladie ou blessure et l'organisme qui l'a constaté.

Cette demande n'est pas soumise aux délais prescrits pour la constatation.

Le Centre de réforme instruit alors l'affaire et le rapatrié n'aura qu'à attendre sa convocation devant une commission de réforme. Cette convocation peut demander plusieurs semaines ou même plusieurs mois.

En résumé, tout rapatrié doit savoir :

a) Qu'il a intérêt à faire constater au plus tôt, dans les formes indiquées ci-dessus les maladies et blessures dues à la guerre ou à la captivité;

b) Qu'il doit, pour obtenir une pension d'invalidité, faire lui-même une demande de présentation devant une commission de réforme adressée au médecin-chef du Centre de réforme de son département.

A l'ordre du « Captif » nous citons notre ami « P'tit Louis » qui, le jour de la bagarre, captura dans Villingen un capitaine de chasseurs bavarois.

FP RES 408

